

LETTRE A LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

15 novembre 2015



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Comme les autres académies, celle de Besançon a été bouleversée par les attentats terroristes qui ont frappé Paris et la Seine-Saint-Denis ce vendredi 13 novembre. Comme celles de tous les personnels de l'Éducation nationale, mes premières pensées vont aux victimes et à leurs familles.

Je me dois de vous indiquer les dispositions que j'ai souhaité prendre dans l'académie pour appliquer les directives de notre ministre.

Rectorat

L'ensemble des écoles et établissements scolaires et universitaires de l'académie ouvriront normalement. Je vous invite à redoubler de vigilance dans le contrôle des accès aux établissements, notamment en ce qui concerne les sacs et bagages à l'entrée des bâtiments.

Il est naturellement attendu de tous les personnels de l'Éducation nationale sans exception qu'ils soient à leur poste ce lundi matin. En cas de besoin exprimé par le chef d'établissement ou l'IEN, les cellules médico-psychologiques seront mobilisables par l'intermédiaire du service santé-social de chaque DSDEN.

Comme l'a décidé le Président de la République, une minute de silence sera observée dans les écoles, établissements scolaires et universitaires et services académiques ce lundi 16 novembre. L'organisation de ce temps de recueillement, dans les classes ou dans la cour, est laissée à l'appréciation des directeurs d'école et des chefs d'établissement en concertation avec leurs équipes. Ils sont les mieux placés pour définir les modalités qui leur paraissent les plus appropriées, notamment en fonction de l'âge des élèves.

La presse n'y sera pas admise.

Ce temps de recueillement devra être précédé d'un temps de dialogue et d'explication qui permettra l'expression des élèves et leur écoute par les enseignants. Il s'agit d'un travail pédagogique indispensable pour soutenir les enfants et les adolescents et les aider à comprendre ces événements violents. Des ressources pour ces temps d'échange sont disponibles sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid95370/savoir-accueillir-la-parole-des-eleves-apres-les-attentats-terroristes-en-ile-de-france.html>.

Les services académiques*, les équipes de circonscription du premier degré et les équipes de direction des établissements du second degré et de l'enseignement supérieur sont mobilisées pour accompagner les personnels d'enseignement et d'éducation.

Les voyages scolaires sont suspendus jusqu'au dimanche 22 novembre sur tout le territoire national et à l'étranger. De même, les sorties scolaires occasionnelles (spectacles, visites de musées, sorties « nature »...) sont suspendues jusqu'au dimanche 22 novembre inclus. En revanche, les sorties scolaires régulières (se rendre à la cantine ou à la restauration si elle est située en dehors de l'école ou de l'EPL, gymnase, piscine...) sont maintenues.

Comme dans toutes les circonstances difficiles que nous avons traversées ensemble depuis mon arrivée dans cette académie, je tiens à vous assurer de toute ma confiance et de tout mon soutien dans l'accomplissement des missions qui sont les vôtres au service de nos élèves et de notre République.

Le recteur, chancelier des universités

Jean-François Chanut

*Contacts :

DSDEN du Doubs : 03 81 65 48 50

DSDEN du Jura : 03 84 87 27 27

DSDEN de la Haute-Saône : 03 84 78 63 00

DSDEN du Territoire de Belfort : 03 84 46 66 02

Rectorat de l'académie : 03 81 65 47 99 ou 03 81 65 49 29

